

LES AVANTAGES DE LA FORMATION
AVEC APFORM



UN TITRE UNIQUE

70% DE TAUX D'INSERTION

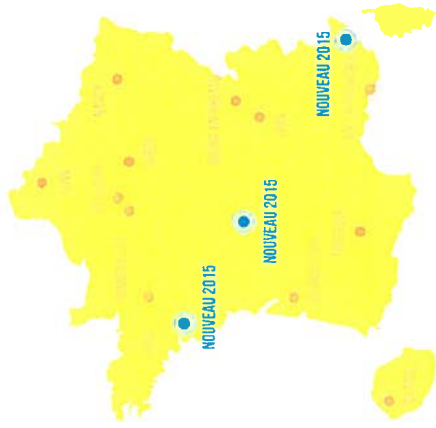
FORMATION PRISE EN CHARGE
PAR DES FINANCEMENTS PUBLICS

12 CENTRES DE FORMATIONS



www.apform.fr

LES CENTRES DE FORMATION
APFORM



APFORM propose sa formation dans 12 centres de formation en France. Chaque centre a pour mission de dispenser et de garantir la qualité de la formation ASV GIPSA et de coordonner les différents acteurs du projet professionnel de chaque candidat : le stagiaire, le maître d'apprentissage ou le tuteur (selon le contrat de formation) et l'organisme gestionnaire de la formation APFORM.

FORMATION ASV GIPSA

ENSEMBLE, FORMONS LA RÉUSSITE

CONTACT

MIQUEL www.pixerecourt.fr 03 83 18 12 12	TOULOUSE www.infrep.org 05 34 63 59 29	BOURG-EN-BRESSE www.sardieres.fr 04 74 45 50 81
ALAIN-HONORÉ www.epi.valabrie-educagri.fr 04 42 58 46 41	LONS www.siajep.fr 03 21 79 42 42	BLANZAC www.formagr33.com/epi/ 05 57 93 02 31
LAVAL www.lycee-agricole-laval.com 02 43 68 24 97	AVCH www.veagro-sup.fr 04 78 87 25 25	LA REUNION cfppa.reunion.free.fr 02 62 34 31 67
PARCOURILET www.ligeime-nationale-educagri.fr 01 61 08 69 07	BOUJONNE-BLANZAC www.infrep.org 01 55 38 93 93	TOURNAI www.infrep.org 01 60 17 95 23

www.apform.fr

apform
Pour l'entreprise vétérinaire

Au comptoir (front-office)

En tant qu'interlocuteur privilégié du client, le métier d'ASV est essentiellement centré sur la relation client. Il assure le premier contact et l'accueil des nouveaux clients. Par sa fibre commerciale, l'ASV conseille et assiste les clients dans leurs achats de produits hors-prescription. Il joue un rôle clé dans la fidélisation client.

En bloc opératoire (back-office)

Autre visage du métier, l'ASV est l'auxiliaire des soins animaliers. Contention durant les examens cliniques, aide à la réalisation des examens complémentaires, surveillance, assistance chirurgicale... il est un soutien technique et médical au docteur vétérinaire.

- 1 **QUALITÉS HUMAINES**
- 2 **SENS DU CONTACT**
- 3 **ESPRIT D'ÉQUIPE**
- 4 **MAÎTRISE DE SOI**
- 5 **RÉACTIVITÉ ET EFFICACITÉ**
- 6 **QUALITÉ ORGANISATIONNELLE**

Le GIPSA est l'organisme de certification, propriétaire du titre ASV GIPSA.

Grâce à son partenariat exclusif avec le GIPSA, APFORM est le seul organisme de formation permettant d'accéder au métier d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV - échelon 5) de la convention collective, seule titre reconnu par la branche vétérinaire.

La force de la formation ASV GIPSA proposée par APFORM réside non seulement dans la reconnaissance exclusive du titre délivré mais également dans le maillage réseau de ses 12 centres de formation (voir au verso).

CRITÈRES D'ADMISSION POUR S'INSCRIRE

Pour entrer en formation AVQ (Auxiliaire Vétérinaire Qualifié) composé de la 1ère année du parcours ASV, le candidat doit justifier :

- Au minimum, d'une fin de Première (avec admission en Terminale)
- Ou d'une fin de Seconde (ou équivalent) et d'une expérience professionnelle minimale d'un an, en équivalent temps plein, tous secteurs confondus.

Pour entrer en formation ASV, il doit justifier :

- De l'obtention d'un diplôme de niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou autre diplôme ou certification du même niveau.
- D'une fin de Seconde (avec admission en Première) et d'une expérience minimale de 2 ans en équivalent temps plein, tous secteurs confondus.

Diférent d'une école, APFORM est un organisme de formation professionnelle, habilité à délivrer le titre ASV GIPSA. Nous recrutons de jeunes actifs sur le marché du travail qui souhaitent s'engager dans un contrat d'alternance pour obtenir une qualification et développer leurs compétences.

Par conséquent, pour qu'une candidature soit recevable, il est impératif de signer en amont, un contrat d'alternance pour valider une inscription définitive.

**PROGRAMME DE LA FORMATION ASV GIPSA****5 UC EN 1ÈRE ANNÉE (AVQ)**

- UC 1 : Accueil (75h)
- UC 2 : Secrétariat (42h)
- UC 3 : Hygiène et sécurité (24h30)
- UC 4 : Contention (14h)
- UC 5 : Préparation du matériel médical (24h30)

5 UC EN 2ÈME ANNÉE (ASV)

- UC 6 : Conseil et vente (217h)
- UC 7 : Assistance à la gestion administrative (75h)
- UC 8 : Assistance aux soins et examens complémentaires (28h)
- UC 9 : Assistance chirurgicale (28h)
- UC 10 : Adaptation au champ d'exercice (42h)